

MONO**Fiche signalétique**

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence
Urgence médicale/
Empoisonner le Contrôle:
Dans Les Etats-Unis: Appel
1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-5053
1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | | | |
|----------------------------|--|---------------------------|--|
| Nom: | Mono Silicone Max Kitchen, Bath & Plumbing White | Date de Révision: | 1/29/2019 |
| Product UPC Number: | 070798748323 | Remplace: | 8/3/2016 |
| Fabricant: | DAP Products Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence) | Product Use/Class: | calfeutrant |
| | Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com | SDS No: | 00042328604 |
| | Emergency Telephone: 1-800-535-5053, 1-352-323-3500, 1-800-222-1222 | Préparateur: | Affaires réglementaires et environnementales |

2. Identification des dangers**Classification SGH**

Pas une substance ou un mélange dangereux.

Symboles du produit

aucun

Mention d'avertissement

Pas une substance ou un mélange dangereux.

3. Information sur les composants

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Poids %</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---|---------------|----------------|--------------------|--------------------|
| Silice amorphe | 7631-86-9 | 5-10 | GHS07 | H332 |
| Fraction intermédiaire hydrotraitée du distillat de pétrole | 64742-46-7 | 3-7 | GHS07 | H332 |
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | 1-5 | Pas d'information | Pas d'information |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | 0.1-1.0 | GHS02 | H251 |

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Ce produit ne devrait pas présenter de danger d'inhalation dans des conditions ambiantes. Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas d'information

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais pendant l'application et le temps de séchage. Laver vigoureusement après la manipulation. Enlever les lentilles de contact avant d'utiliser. Pas les lentilles de contact de poignée jusqu'à ce que tout enduit d'étanchéité a été nettoyé des bouts du doigt, les clous et les cuticules. L'enduit d'étanchéité résiduel peut transférer pour contacter des lentilles et cause l'irritation d'oeil sévère.

Stockage: Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

| Nom chimique | ACGIH TLV-TWA | ACGIH-TLV STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---|--|----------------|-------------------------|------------------|
| Silice amorphe | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Fraction intermédiaire hydrotraitée du distillat de pétrole | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Dioxyde de titane | 10 mg/m3 TWA | N.E. | 15 mg/m3 TWA total dust | N.E. |
| Noir de carbone | 3 mg/m3 TWA inhalable particulate matter | N.E. | 3.5 mg/m3 TWA | N.E. |

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.



Protection de la peau: Portez des gants en nitrile ou en néoprène.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: inutile dans les conditions normales d'utilisation.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|---|-----------------------|
| Caractéristiques: | Blanc | Etat Physique: | Pâte |
| Odeur : | L'acide acétique | Seuil de l'odeur: | Pas Etabli. |
| Densité, g/cm3: | 1.01 - 1.01 | pH: | Pas Applicable. |
| Freeze Point, °C: | Pas Etabli. | Viscosité (mPa.s): | Not Established |
| Solubilité dans l'eau: | Pas d'information | Partition Coeff., n-octanol/water: | Pas Etabli. |
| Température de décomposition: | Pas Etabli. | Limites d'explosion, %: | N.E. - N.E. |
| Plage du point d'ébullition: | 100 - 100 | Température d'auto-inflammation | Pas Etabli. |
| Point d'éclair minimum, ° C: | 100 | Pression de vapeur, en mmHg: | Pas Etabli. |
| Taux d'évaporation: | Plus lent Que Acétate de n-Butyl | Méthode Flash: | Seta A Fermé la Tasse |
| Densité de vapeur: | Plus lourd Qu'Aérer | Flammability, NFPA: | Ininflammable |
| Poussières combustibles: | Ne supporte pas la combustion | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Agents oxydants. Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Pendant l'application et le remède, ce produit relâche de l'acide acétique. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une légère irritation du système respiratoire (nez, bouche, muqueuses).

Contact avec la peau: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Un contact excessif et répété avec la peau peut causer une légère irritation.

Contact avec les yeux: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Une dose unique administrée oralement présente une très faible toxicité. La quantité ingérée lors d'un incident ou durant la manipulation industrielle ne devrait pas causer de lésion, toutefois, l'ingestion d'une grande quantité pourrait causer des lésions. L'ingestion peut causer une obstruction du système gastro-intestinal lorsque le matériau se durcit.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une légère irritation des yeux et de la peau.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|---|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 7631-86-9 | Silice amorphe | >3300 mg/kg Rat | >5000 mg/kg Rabbit | >20 mg/L |
| 64742-46-7 | Fraction intermédiaire hydrotraitée du distillat de pétrole | 7400 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rabbit | >20 mg/L |
| 13463-67-7 | Dioxyde de titane | >10000 mg/kg Rat | >5000 mg/kg Rabbit | >20 mg/L |
| 1333-86-4 | Noir de carbone | >15400 mg/kg Rat | N.I. | N.I. |

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Ce produit ne rencontre pas la définition d'un déchet dangereux selon U.S. EPA Règlement sur la gestion des déchets dangereux, 40 CFR Article 261. Disposez de ce produit en vous conformant à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

14. Informations relatives aux transports

| | |
|-----------------------------|----------------|
| DOT Numéro UN/NA: | Pas Applicable |
| approprié Nom d'expédition: | Pas Régulé. |
| Nom technique: | Pas Applicable |
| Catégorie de risque: | Pas Applicable |
| Sous-classe de danger: | Pas Applicable |
| Groupe d'emballage: | Pas Applicable |

15. Informations réglementaires

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 1/29/2019 **Remplace:** 8/3/2016

MOTIF DE LA RÉVISION: Revision Description Changed
 Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
 01 - Product Information
 02 - Hazards Identification
 05 - Flammability Information
 08 - Exposure Controls/Personal Protection
 09 - Physical & Chemical Information
 11 - Toxicological Information
 13 - Disposal Information
 14 - Transportation Information
 15 - Regulatory Information
 16 - Other Information
 Substance Regulatory CAS Number Changed
 Substance Hazardous Flag Changed
 Substance Hazard Threshold % Changed
 Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

| Santé: | Inflammabilité: | Réactivité: | Protection individuelle: |
|--------|-----------------|-------------|--------------------------|
| 1 | 0 | 3 | X |

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 31.1

COV du matériau, g/L: 31

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, Poids %: 2.95

VOC Actual, Wt/Wt%: 3.1

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
 H332 Nocif par inhalation.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02



GHS07



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.